



**HAL**  
open science

## Les territoires de l'ombre. Penser la ville, penser la nuit

Luc Gwiazdzinski, Bernard Aghina

► **To cite this version:**

Luc Gwiazdzinski, Bernard Aghina. Les territoires de l'ombre. Penser la ville, penser la nuit. Aménagement et Nature, 1999, 133, pp.105-108. halshs-01074012

**HAL Id: halshs-01074012**

**<https://shs.hal.science/halshs-01074012>**

Submitted on 10 Jan 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Les territoires de l'ombre : penser la ville, penser la nuit**

**Bernard Aghina, Luc Gwiazdzinski (\*)**

« *C'est la nuit qu'il est beau de croire en la lumière* »  
Edmond Rostand

### **Préambule**

Cette contribution a été rédigée une nuit de juillet 1997 en réponse à un « appel à utopie » lancé par le Cercle pour l'aménagement du territoire. Elle avait pour ambition de lancer le débat sur la « ville en continu » et sur la nécessité de penser la ville dans toutes ses dimensions, dans l'espace et dans le temps. L'utopie s'inscrit dans le cadre d'une définition de l'aménagement du territoire proposée il y a de nombreuses années déjà par Eugène Claudius Petit et jamais dépassée depuis : « Recherche (...) d'une meilleure répartition des hommes, des activités et des richesses (...) pour le bien-être et l'épanouissement de la population. ».

### **Un constat. La nuit, dimension oubliée de la ville**

On connaît et on étudie depuis longtemps la ville diurne. Par contre, on s'intéresse peu à la ville nocturne. Des chantres aussi talentueux que Novalis, Henri Michaux, Georg Trakl, André Breton ou Louis Aragon ont ouvert la voie. Mais rares sont les chercheurs en sciences humaines qui aient trouvé le sujet digne d'intérêt. Mis à part l'ouvrage pionnier d'Anne Cauquelin<sup>10</sup>, la littérature scientifique reste bien muette. Cette drôle d'amnésie touche autant les édiles et techniciens de nos agglomérations que les scientifiques. Nulle part la nuit n'apparaît encore comme un enjeu électoral majeur sauf marginalement pour des problèmes de bruit ou de sécurité. Elle est absente des réflexions de prospective et d'aménagement du territoire ou limitée aux nuisances. Seul l'aspect lumière est explicitement pris en compte à travers des Chartes de l'éclairage public.

### **Une injustice**

Cette absence d'intérêt pour la nuit est d'autant plus injustifiable que d'après David Mac Donald, écologiste du comportement à l'université d'Oxford, l'homme lui doit son existence. Dans sa thèse sur « l'invention des mammifères »<sup>1</sup>, il explique que ces derniers auraient été inventés il y a 65 millions d'années à un moment où le groupe dominant de vertébrés était composé de dinosaures, reptiles à sang froid, menant une vie essentiellement diurne. Une niche restait libre : la nuit. Elle a été occupée par les mammifères, alors essentiellement nocturnes. Ils se sont reproduits, dans un monde toujours dominé par les dinosaures. Jusqu'au moment où, sans doute à cause d'un changement de climat, ces derniers se sont éteints, laissant la place.

---

<sup>1</sup> Mac Donald David (1995), *European Mammals, Evolution and Behaviour*, Harper et Collins, Londres

### **Des pressions sur la nuit urbaine**

Aujourd'hui et sans que nous nous en rendions bien compte, la vie investit progressivement tous les espaces de la nuit. Il y a une vie après le jour dans nos cités aseptisées. Les pressions économiques sont de plus en plus fortes. Les modes de vie changent vite. Les emplois du temps d'une frange de la population active se font plus souples empiétant sur la soirée. Les déplacements liés au travail allongent les journées. La demande en loisirs est de plus en plus forte. Le partage et la diminution du temps de travail militent en faveur d'une conquête de la nuit. La tendance générale est à l'allongement des périodes d'éclairage. Les transports en commun fonctionnent de plus en plus tard. Les bars ou restaurants de nuit sont de plus en plus nombreux. Des petites épiceries restent ouvertes plus longtemps. Beaucoup d'entreprises industrielles travaillent en continu.

De nombreux magasins et grandes surfaces organisent des nocturnes. Les nuits spéciales font recette. Même les rythmes biologiques semblent bouleversés. Depuis la dernière guerre, le cycle de sommeil du citoyen a subi un décalage de près de deux heures. Dans l'ombre, les « maîtres du Monde » s'activent à supprimer la nuit. Le temps en continu de l'économie et des réseaux s'oppose au rythme circadien de nos corps et de nos villes, le temps mondial s'oppose au temps local. La conquête de la nuit a commencé et les conflits se multiplient avec la ville comme champs de bataille.

Dépassant ce quotidien, on peut se projeter et imaginer une approche décalée de la nuit urbaine où les « territoires de l'ombre » seraient dotés d'un gouvernement idéal.

### **Une idée**

Nous sommes partis à la recherche d'une utopie, d'un « pays imaginaire où un gouvernement idéal règne sur un peuple heureux ». Le rêve est à portée de main, au bout de la rue, au bout du jour : la nuit.

### **Ambiance fin de siècle**

À cette époque, le siècle finissait, mal. Une grosse fatigue avait saisi le Vieux Monde. Malgré la « mondialisation » et l'essor des « nouvelles technologies de l'information et de la communication », de nouvelles frontières s'élevaient dans les têtes et entre les pays. L'argent circulait et les esprits se fermaient. Partout se réinventaient les ethnies, les racines, les vieilles rancunes... Les peurs structuraient les comportements et suscitaient des replis. Au fond tout le monde en souffrait mais ne savait que faire. À quoi s'intéresser ? Pour quoi s'enthousiasmer ? Quels nouveaux territoires conquérir ?

### **En quête d'une nouvelle frontière**

On ne pouvait plus, sous prétexte de relancer la machine, retourner coloniser les aborigènes ou massacrer quelques Indiens. Nos ancêtres l'avaient déjà fait et bien fait ! On avait bien pensé à « une bonne guerre », mais on tenait à son confort et on en consommait déjà suffisamment devant son poste de télévision. Bien sûr il restait à relever quelques grands défis: proche de nous, renflouer le Crédit lyonnais (mais plus personne n'y croyait) ; plus lointain, aller sur Mars (mais combien de temps encore pour passer du jouet téléguidé à un chimpanzé, puis à un militaire américain, puis enfin à la foule des touristes du week-end...).

### **Invention d'une utopie**

C'est alors que quelques-uns eurent l'idée géniale d'investir la dernière frontière, territoire en friche, disponible pour chacun, chaque jour renouvelé, un espace de liberté tout à la fois lieu d'échange et de rencontre, gisement d'emplois, terrain de découverte et de création : la nuit. On pouvait imaginer pouvoir échapper au chômage à l'insécurité, à l'absence de communication ou à la ségrégation. Leur programme tenait en quelques mots : « *La nuit ne*

*sera plus un repoussoir, un territoire livré aux représentations et aux fantasmes mais un espace de projet, une nouvelle frontière ».*

### **Un projet**

Une fois la surprise passée, l'idée fit son chemin, enthousiasmant les décideurs et une grande partie de la population. Vingt mois plus tard, d'importantes réformes institutionnelles avaient abouti et le paysage nocturne était totalement transformé.

### **Politique et institutions**

À territoire nouveau : gouvernement nouveau. Afin d'éviter une banalisation de la nuit, une récupération par « ceux du jour », ou une prise de pouvoir par les seuls acteurs du secteur économique, un système politique parallèle fut mis en place garantissant la spécificité des « territoires de l'ombre » et de leurs citoyens. Une « Assemblée nationale de la nuit » fut élue au suffrage universel de nuit (bureaux ouverts de 20 heures à 6 heures dans les grandes villes). Un « Shadow-gouvernement » dirigé par un « gouverneur » fut désigné par le Président de la République, prisonnier de ses nuits blanches. Dans chaque commune de plus de 10 000 habitants, un « Maire de nuit » fut élu au terme de campagnes où la convivialité fit souvent la différence. Le syndicat des veilleurs de nuit fut transformé en « haute autorité de la Nuit » veillant à la seconde près aux horaires évolutifs du jour et de la nuit.

Institué pour une durée de trente ans, ce système permit le développement et la consolidation des « Territoires de l'ombre ». Ils revinrent sans conflit majeur dans le giron national le 14 juillet 2029 à l'aube, malgré les protestations du dernier « gouverneur de la nuit », Georges Ibou - aujourd'hui consultant nocturne aux États-Unis - qui préconisait la pérennisation du système avec l'instauration de DON-TON (Départements et Territoires d'Outre-Nuit).

### **Services publics**

À l'image de la continuité territoriale, on institua la notion de « continuité temporelle » pour les services publics dans toutes les régions (y compris la Corse). Comme autrefois les hôpitaux ou les pharmacies, désormais les postes, préfectures, équipements socio-culturels et sportifs, commissariats et banques nationalisées restèrent ouverts toute la nuit. L'employé stressé n'était plus obligé de prendre sa demi-journée pour s'occuper des papiers administratifs. On dit parfois que c'est entre 3 heures et 4 heures du matin que les guichetiers de la sécurité sociale se montraient les plus sympathiques. Même traitement pour les transports en commun : grâce à la suppression du dernier métro, on a pu faire durer le dernier verre chez des amis. Certains soirs, Paris s'est pris pour Barcelone ou Séville.

La connaissance des rythmes scolaires a bien progressé. Si la scolarité de jour resta la règle pour les plus jeunes, dès quatorze ans, les emplois du temps se firent plus souples et les adolescents eurent le choix entre un enseignement diurne et un enseignement nocturne. Finie l'excuse du réveil qui n'a pas sonné.

Le Ministère de la culture instaura une journée sans télé. Désemparés, les gens se retrouvèrent dans les parcs la nuit, joliment et discrètement éclairés. D'autres se réfugièrent dans les musées, bibliothèques et autres médiathèques. Quelques mois plus tard, la première chaîne de télévision privée fut rachetée pour une bouchée de pain par des investisseurs coréens.

### **Intercommunalité de projets et développement économique**

Afin d'encourager la définition de politiques globales de développement, le gouvernement de la nuit mit en place un système d'incitations fiscales invitant les communes de nuit et les communes de jour à réfléchir ensemble aux contours d'une « intercommunalité temporelle de projet » susceptibles d'éviter les surcoûts et les concurrences inutiles.

Sur l'ensemble du territoire national, la nuit fut désormais considérée comme une « zone franche » à *législation particulière* : exonération de taxe professionnelle pour les entreprises travaillant la nuit ; diminution de la TVA de nuit ; création d'une prime d'aménagement du temps (PAT) pour les entreprises s'installant la nuit. Toute ouverture d'un commerce en journée fut soumise à l'accord préalable du « Comité de développement nocturne » qui vérifiait que cette activité ne pouvait vraiment pas se développer la nuit. Les avantages fiscaux accordés aux entreprises furent en partie redistribués aux salariés avec majoration du salaire de nuit et doublement des vacances.

### **Aménagement du territoire**

En ville, les nuits n'étaient plus grises. Chaque commune eut l'obligation de mettre en place un « Schéma de nuit » intégrant au minimum une charte d'ouverture des commerces, un plan lumière (éclairage fonctionnel, symbolique et cinétique) et une animation culturelle et artistique. La notion de « mixité temporelle » fut introduite dans toutes les politiques urbaines afin de lutter contre le sentiment d'insécurité. Les premières villes à s'engager (Blois, Epinal, Boulogne...) virent leur paysage nocturne se métamorphoser, l'insécurité diminuer, l'emploi se développer. Les miroirs solaires installés dans l'espace par les fusées russes permirent d'éclairer à la demande les quartiers des villes avec une lumière naturelle. On parla de l'expérience dans le monde entier et l'investissement de départ fut largement compensé par les retombées directes en termes d'implantation d'activités nouvelles et de tourisme. Tout le monde se remit à sortir la nuit. Moins craintifs, les gens recommencèrent à se parler et à échanger. La nuit, nouvelle alliée de l'urbanité, favorisa le brassage et les rencontres. D'abord limité aux grandes agglomérations, le mouvement gagna peu à peu l'espace rural. Intéressée, la Commission européenne s'inspira de l'expérience française pour lancer des programmes innovants DNU pour « Développement de la nuit urbaine » dans l'ensemble de l'Union.

### **Liberté**

À la nuit espace de liberté fut associé dans chaque commune, un terrain d'aventure, sorte de « Dazibao spatial » lieu d'expression et de citoyenneté. Il fut par exemple possible à tout à chacun d'y bâtir la « maison de ses rêves » sans permis de construire à condition de la réaliser en l'espace d'une nuit. Après une génération, l'édifice était détruit ou revenait à la commune.

### **Protection**

Dès le lancement du programme, ses initiateurs étaient conscients des risques de nuisance. La nuit est une ressource naturelle périssable, un territoire à développer et à préserver. C'est pourquoi des réserves et parcs de nuit - zones d'obscurité et de silence - furent créées bien souvent autour des observatoires astronomiques. Ruraux et citadins équipés de lunettes infrarouges - remboursées par la sécurité sociale - vinrent s'y ressourcer et méditer loin de toute pollution lumineuse et sonore. La luciole devint l'animal symbole de ces parcs urbains d'un genre nouveau et remplaça le panda dans le cœur des amoureux d'une nature sans pollution (chimique, sonore ou lumineuse...).

### **Arts**

Paris, ville lumière enfin retrouvée, devint la capitale du « Night Art ». Les PAN (pépinières artistiques nocturnes) instaurées par la municipalité facilitèrent l'éclosion de ce mouvement qui eut pour figures marquantes le vidéaste Manuel Halliez, Joël Henry, sculpteur de lumière, François Coltat, historien du patrimoine, et comme œuvre emblématique la fameuse « Lampe-tempête de plus de 500 mètres ». Personne ne peut dire ce qu'il advint de l'expérience. Les recherches se poursuivent.

### **Retour vers le futur immédiat**

Chercher à lier l'espace et le temps, rêver de nuits plus belles que nos jours : c'était notre utopie. Nous vous l'avons livrée.

### **Explorer la ville, explorer le temps**

Au-delà des rêves, la nuit est un formidable enjeu pour nos villes, une dernière frontière, un territoire presque vierge qui reste à défricher. Apprenons à « habiter le temps<sup>2</sup> ». « Mettre du temps, maître du temps », tel aurait pu être l'autre titre de cette proposition. Le développement et l'aménagement des territoires passent également par la dimension nocturne. En investissant les « territoires de l'ombre », notre société pourrait se redéployer, se ressourcer, chercher les bases d'un nouvel imaginaire et d'un nouveau projet. Occupons et peuplons l'espace urbain face aux peurs et autres crispations sécuritaires.

Cette question nous intéresse tous puisqu'elle renvoie à la notion même de citoyenneté ou de « droit à la ville en continu<sup>3</sup> ». Et là, chacun redevient schizophrène : *le consommateur* réclame une offre continue alors *le producteur* souhaite garder une vie équilibrée et éviter le travail de nuit. La question est toujours la même : le jeu en vaut-il la chandelle<sup>4</sup> ?

### **Aménager la ville, aménager les temps**

Les moyens, techniques, méthodes et outils d'aménagement du territoire habituellement mobilisés pour réduire les déséquilibres spatiaux seront utilement appliqués à réduire les déséquilibres temporels et à éviter l'apparition de nouvelles inégalités. Repensons la Cité dans l'espace et dans le temps 24h/24h afin d'éviter le développement des conflits, la ségrégation temporelle et les effets négatifs du « temps sécateur » qui sépare les groupes et les individus. Il est temps d'anticiper le développement prévisible des activités nocturnes pour réfléchir à un aménagement global de la ville la nuit.

N'en déplaise aux noctambules purs et durs amoureux de la nuit, adeptes de la dérive baudelairienne et jaloux de leur maîtresse, la conquête de la nuit a commencé. Il reste à penser et à organiser ce territoire. Peuplons et animons la nuit ! Livrons-la aux artistes, urbanistes et aménageurs !

C'est beau une ville la nuit<sup>5</sup> !

(\*) **Luc Gwiazdzinski est géographe.** Enseignant en aménagement et urbanisme à l'Université Joseph Fourier de Grenoble (IGA), il est responsable du Master Innovation et territoire et Président du Pôle des arts urbains. Chercheur au laboratoire Pacte (UMR 5194 CNRS) associé au MoTU (Université Bicocca et Politecnico de Milano) et à l'EREIST (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), il oriente des enseignements et ses recherches sur les questions de mobilité, d'innovation métropolitaine et de chrono-urbanisme. Expert européen,

---

<sup>2</sup> Selon la belle expression de Jean-Marie Djibaou

<sup>3</sup> Aghina B., Gwiazdzinski L., (1999), « Les territoires de l'ombre » in revue *Aménagement et nature* n°133, p. 105-108.

<sup>4</sup> Pour reprendre la question du sociologue Jean-Claude Vidal

<sup>5</sup> Bohringer Richard (1988), *C'est beau une ville la nuit*, 157 p.

il a dirigé de nombreux programmes de recherche, colloques internationaux, rapports, articles et ouvrages sur ces questions : *Urbi et Orbi. Paris appartient à la ville et au monde*, 2010, L'Aube ; *Nuits d'Europe*, 2007, UTBM ; *Périphéries*, 2007, L'harmattan ; *La nuit dernière frontière de la ville*, 2005, l'Aube ; *Si la ville m'était contée*, 2005, Eyrolles ; *La nuit en questions* (dir.), 2005, l'Aube ; *La ville 24 heures /24*, 2003, L'Aube. Il a également dirigé une agence des temps et des mobilités, une agence de développement et une agence d'urbanisme et développement durable.

**Citer l'article :**

AGHINA B., GWIAZDZINSKI L., Revue *Aménagement et nature* n°133, 1999, p. 105-108